

Venice Declaration
2023 Updated Version
(FRENCH)

CONSIDÉRANT que lors du Sommet des Nations Unies sur le Développement Durable, le 25 septembre 2015, plus de 150 dirigeants mondiaux ont adopté le nouvel Agenda 2030 pour le Développement Durable, comprenant les Objectifs de Développement Durable et un objectif dédié au développement urbain, l'ODD 11, qui appelle à "rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables" ;

CONSIDÉRANT que lors de la Conférence des Nations unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable, Habitat III, les États membres ont signé le Nouvel Agenda Urbain, un document orienté vers l'action qui fixe les normes mondiales de réalisation de l'ODD 11, en repensant la façon dont nous construisons, gérons et vivons dans les villes.

CONSIDÉRANT que le Nouvel Agenda Urbain reconnaît que si la majeure partie de la population mondiale et des biens d'équipement sont concentrés dans les villes, les zones urbaines sont désormais essentielles au développement social, à la prospérité économique et à l'éradication de la pauvreté.

CONSIDÉRANT que les villes et les territoires sont le moteur de la croissance économique et une source d'innovation, confrontés à des problèmes d'assainissement et de sécurité et ayant le rôle de centres culturels.

CONSIDÉRANT que les familles sont des agents de développement essentiels à condition qu'elles puissent trouver un environnement adéquat, nécessaire pour faciliter leur rôle et rendre possible une évaluation précise des besoins pour des villes inclusives, en particulier en termes d'investissement dans les infrastructures.

CONSIDÉRANT que la construction de villes inclusives, sûres, résilientes et durables nécessite une coordination intensive des politiques et des choix d'investissement pour que les familles atteignent leur potentiel en tant qu'agents productifs, engagés et capables de développement durable, contribuant pleinement au bien être de leurs membres et de la communauté.

EN SIGNANT CETTE DÉCLARATION, nous déclarons l'engagement des régions, villes et territoires que nous représentons à suivre cet appel universel à travers les efforts communs suivants, tels que proposés par la Fédération Internationale pour le Développement de la Famille :

1. LOGEMENT

Les installations urbaines devraient prendre en compte toutes les situations familiales et les groupes sociaux, des plans urbains sains et flexibles, une évaluation de l'impact environnemental et une assistance financière dans la construction de bâtiments durables et résilients, avec une attention spéciale aux tendances et changements démographiques.

2. NOUVELLES TECHNOLOGIES

La nécessité de connecter les personnes par le biais des nouvelles technologies devrait permettre l'expansion d'infrastructures, promouvoir un accès équitable et mettre à niveau la technologie et la connectivité destinées à tous les membres de la famille dans la zone urbaine afin de garantir l'inclusion sociale, tout en réduisant le fossé numérique entre les générations grâce au renforcement des compétences des personnes âgées, des aidants professionnels et des familles en situation de vulnérabilité, et en soulignant le rôle de la téléassistance collective basée sur la surveillance.

3. ÉDUCATION

La qualité, l'accessibilité et l'abordabilité des structures d'accueil des enfants devraient être améliorées dans des lieux proches de la résidence ou du lieu de travail des parents, ainsi que des programmes d'éducation parentale, des lieux de rencontre intergénérationnels pour les activités culturelles, la participation des personnes âgées aux activités éducatives, les initiatives de renforcement des compétences des jeunes et des opportunités plus larges pour l'intégration sociale.

4. SOINS DE SANTÉ

L'importance de promouvoir des habitudes et des modes de vie sains, en particulier ceux qui visent à prévenir les troubles mentaux et à répondre aux besoins des personnes âgées, notamment par l'éducation parentale, la mise en place de la structure nécessaire pour stimuler l'innovation et les relations intergénérationnelles dans les hôpitaux, ainsi que l'attention médicale des visiteurs et des touristes.

5. SÉCURITÉ

Créer un environnement accueillant dans les rues, fondé sur la solidarité, le soutien mutuel et l'interaction sociale, grâce à des instruments tels que la promotion du bénévolat, l'assistance juridique, la police de proximité, l'utilisation de la technologie, l'information, la confidentialité des données sensibles, la sécurité du patrimoine personnel et la formation de la gestion de crise.

6. ENVIRONNEMENT

L'allocation de ressources pour les stratégies de transition énergétique, plus d'espaces verts, le développement de technologies pour réduire l'empreinte carbone, de meilleurs avantages fiscaux pour les actions climatiques, une réduction progressive de la pollution générée par les transports en commun et une incitation à leur utilisation, l'augmentation des bornes de recharge pour les voitures électriques et le soutien d'une perspective d'économie circulaire.

7. TRANSPORTS

Mettre en place un système de transport public rationnel, accessible, sûr et économe en énergie, tout en promouvant des stratégies visant à réduire l'utilisation inutile d'autres moyens de transport tels que le télétravail, les horaires de travail flexibles et le temps passé à la maison.

8. ACCESSIBILITE

Planifier pour faciliter l'accès aux services et prestations aux familles, en particulier celles en situation de vulnérabilité, y compris les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées ; concevoir des stratégies pour sécuriser la valeur de la zone urbaine grâce à des prestations adéquates et lutter contre le sans-abrisme ; développer des modes de vie intergénérationnels intelligents avec des services partagés, des bâtiments économes en énergie, flexibles et des prestations de soins.

9. LOISIRS ET TOURISME

Encourager l'engagement actif dans le secteur du bénévolat pour préserver, promouvoir et restaurer le patrimoine culturel de la ville pour le bien-être de la famille; faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives pour tous les membres de la famille conformément à leurs besoins grâce à des expériences partagées, des prix spéciaux, des expositions dédiées et des emplacements pour les musées, les théâtres, etc.

10. FAMILLES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Mettre en place des programmes spécifiques pour reconnaître la valeur du travail et des soins non rémunérés et répondre aux besoins fondamentaux des familles en situation de vulnérabilité, en particulier celles qui sont exposées au risque d'exclusion sociale en raison de leur structure, telles que les familles monoparentales, les familles nombreuses et les familles migrantes, en utilisant des outils adéquats pour évaluer la vulnérabilité des familles.

POUR ASSURER LA RÉALISATION DE CET ENGAGEMENT, nous nous engageons à soumettre chaque année, avant le 15 Mai, un rapport de suivi qui sera présenté au Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies par le secrétariat de la Fédération internationale pour le développement de la famille, contenant les informations sur les progrès accomplis dans les 10 points mentionnés ci-dessus pendant l'année écoulée.